ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL



BEAUCUEIL ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS **DU 5 MAI AU 4 JUILLET 2025 INCLUS** INSCRIPTIONS OUVERTES DU 28 MARS AU 18 AVRIL

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial, pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)

JUDO Teste les sports d'opposition (jeux de lutte et judo) en t'amusant. Au programme : apprentissage des chutes, vocabulaire et code du judo (vestes de judo et ceintures prêtées) OU Atelier encadré par Christophe Debatisse, professeur de judo au Dojo Riorgeois.

NOUVEAU CRÉATIONS VINTAGE Colliers de pâtes, dessins en graines, tampons, bouchons de liège et autres trucs improbables. Une fois customisés, modernisés et coloriés, ils deviennent de fantastiques créations vintage. Atelier encadré par Virginia de Girandon Bert Créatio.

STREET JAZZ Tu as le rythme dans la peau ? Tu adores créer des pas de danse ? Fusion de Hip-Hop, de Jazz et de danse moderne, l'activité Street Jazz devrait te plaire. Atelier encadré par Morgane Bilo de MB Dance Events.

JEUX TRADITIONNELS Fruits d'une culture et d'une histoire, les jeux traditionnels, tels que les «barres», la balle aux prisonniers ou l'épervier sont des jeux moteurs avec des règles précises, simples et universelles. Atelier encadré par Evelyne Chavanon.



RECUP'CRÉATION À l'aide de matériaux de récupération, tu peux fabriquer de nouveaux objets étonnants... Fais travailler ton imagination! Atelier encadré par Joëlle Gaillard. NOUVEAU JEUX DE CROSSES Sur le béton ou sur l'herbe, le jeu de crosses se pratique partout. Une crosse et une balle et c'est parti! Atelier encadré par Xhuljano du Roanne Riorges Volley-ball.



LOOSE PARTS Développe ta créativité en assemblant des petits éléments pour obtenir des loose parts. Après les avoir imaginés, prends-les en photo et mets-les en valeur dans la réalisation d'un album photo. Atelier encadré par Evelyne Chavanon.

TOUVEAU DESSIN PAS À PAS Apprends à dessiner pas à pas, avec la méthode Legendre Philippe. Tu vas apprendre quelques techniques pour savoir dessiner des personnages et leur environnement selon différents thèmes. Ce sont des formes simples pour maîtriser l'art du dessin. Atelier encadré par Virginia de Girandon Bert Créatio.

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent êtres remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous. Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOI AIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières. Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contactez le service Enseignement.







S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgeois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.

DU 28 MARS AU 18 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes.** Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 5 mai au 4 juillet 2025) est ouverte du 28 mars au 18 avril inclus. La validation des choix sera consultable sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes

enfants », à partir du mardi 22 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT



SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service jeunesse@riorges.fr

J4 11 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr WWW.RIORGES.FR



